

CONJONCTURE | GRAND EST

FÉVRIER 2026 N°1

La conjoncture agricole Grand Est au 13 février 2026

Les éléments qualitatifs présentés dans ce document ne sont pas démontrés sur le plan statistique.

Principales informations à retenir

Grandes cultures : hausse significative du prix du colza

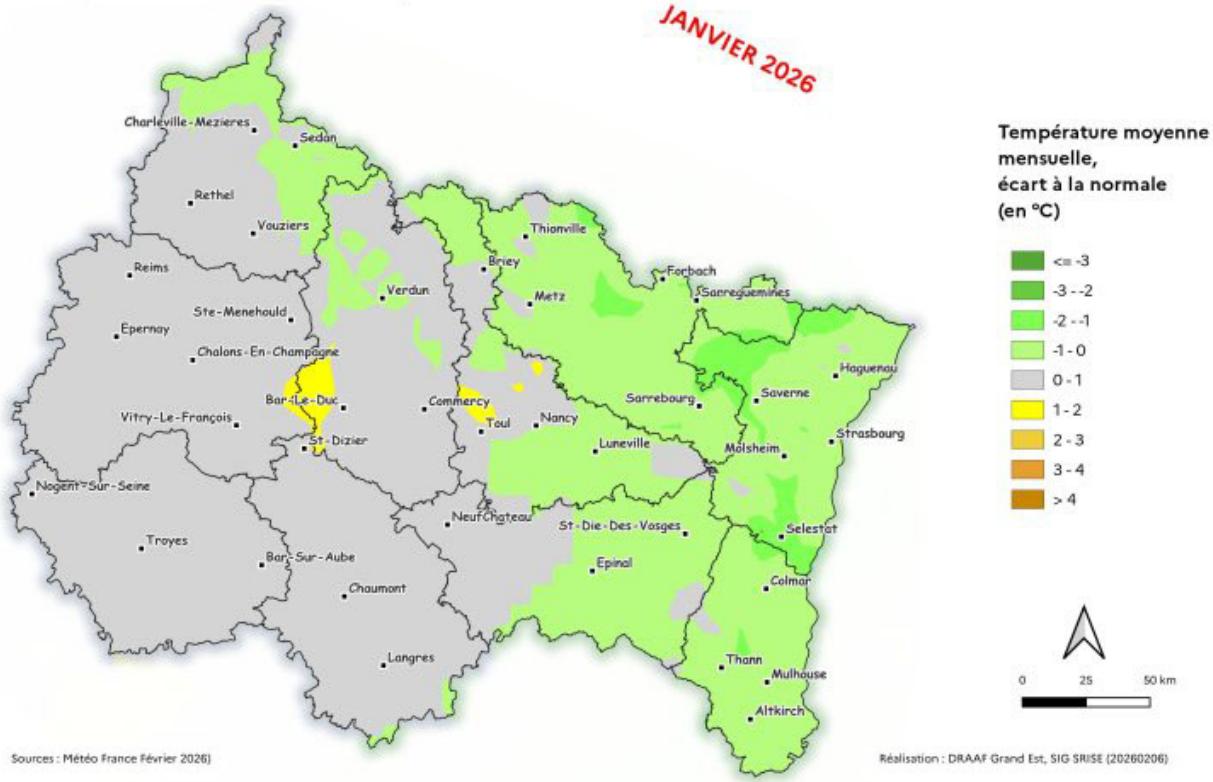
Lait et Viandes : forte hausse de la collecte en décembre et baisse du prix du lait de vache

Fruits et Légumes : prix toujours bas en pomme de terre

Météo de janvier : début de mois hivernal et faibles précipitations

Température moyenne mensuelle

(écart à la normale, 1991-2023)



L'ambiance est hivernale pendant les dix premiers jours de janvier 2026, avec des fortes gelées et plusieurs épisodes neigeux. Des chutes de neige importantes ont eu lieu sur les massifs et sur les hauteurs de Lorraine, du plateau de Langres et des Ardennes. La suite du mois est plus calme, marquée par une grande douceur en milieu de mois. Au final, la température moyenne est proche de la normale, légèrement plus douce de 0.2 degré. La douceur est plus marquée sur la moitié ouest du Grand Est, alors que les températures sont plus fraîches que la normale en Alsace et en Moselle. Après un mois de décembre 2025 très déficitaire en précipitations, le mois de janvier a été assez sec sur l'ensemble de la région, avec un déficit moyen de 2 %. Dans ce contexte, l'indice sécheresse de l'humidité des sols (SSWI) indique une situation modérément humide sur la quasi-totalité de la région et autour de la normale en Champagne et dans la plaine d'Alsace. (Sources : Météo-France - Bulletin climatologique mensuel régional de janvier 2026 et traitement SRISE Grand Est).

Contexte

Le 06 février dernier, dans son premier Bulletin de l'année sur l'offre et la demande de céréales, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a à nouveau rehaussé ses prévisions de **production mondiale de céréales** en 2025 à 3 023 millions de tonnes (près 20 millions de plus que lors du bulletin du 05 décembre 2025). L'estimation confirme le niveau record des 3 milliards de tonnes. Cette révision à la hausse est liée à des rendements de blé en Argentine, au Canada et dans l'Union européenne, qui ont porté la production mondiale de blé à un nouveau record historique. Les estimations mondiales concernant la production de céréales secondaires ont été légèrement remontées et atteignent ainsi un nouveau plus haut (augmentation des superficies consacrées au maïs et des rendements en Chine et aux Etats-Unis d'Amérique). La révision à la hausse apportée à la production d'orge en Australie et au Canada contribue à ce nouveau record, tout comme celle du riz, principalement portée par l'Inde. Les prévisions concernant l'**utilisation mondiale de céréales** en 2025-2026 sont annoncées à 2 938 millions de tonnes, près de 62 millions de tonne de plus que lors du Bulletin du mois précédent. Les prévisions concernant les **stocks mondiaux de céréales** à la clôture des campagnes de 2026, déjà annoncées à des niveaux records, ont été relevées pour atteindre plus de 936 millions de tonnes.

L'accord UE-Mercosur a été signé 17 janvier 2026 dans la capitale du Paraguay, malgré l'opposition de cinq États-membres dont la France. Le 21 janvier, les parlementaires européens ont voté la saisine de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) afin qu'elle se prononce quant à la compatibilité de cet accord avec les traités européens. Cette saisine n'a pas d'effet suspensif sur une application provisoire de l'accord avant sa conclusion, si la Commission le décidait, après qu'au moins un des Etats du Mercosur achève ses propres procédures internes de ratification.

En outre, le 27 janvier 2026, l'Union européenne et l'Inde ont annoncé la finalisation des négociations pour un accord de libre-échange. Les produits des principales filières sensibles ont été protégés par l'octroi aux Indiens de contingents tarifaires limités en volume (viande ovine notamment) ou par une exclusion totale de la libéralisation (sucre, viande bovine, volaille, etc.). Pour les exportations européennes, des baisses de droits de douane et des contingents ont été obtenus pour les vins et spiritueux notamment.

Grandes cultures - Céréales

Contexte cultural régional :

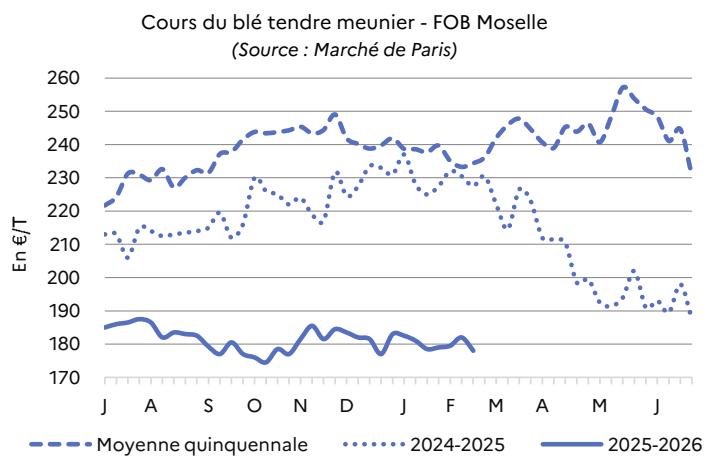
- Blé et orge d'hiver :** selon le rapport Céré'Obs au 09 février, les céréales d'hiver se situent presque exclusivement dans de bonnes conditions en Champagne. Les probabilités de retournement sont donc faibles, d'autant qu'il n'y a pas eu de dégâts de gel sur ces cultures. Selon Céré'Obs, 95 % des surfaces en blé tendre se situent au stade début tallage au 09 février ainsi que l'ensemble des orges d'hiver. Le développement des blés et des orges d'hiver est plus précoce qu'en 2025 en Champagne à la même date. La situation est un peu moins favorable sur le territoire lorrain avec 81 % de surfaces en bonne conditions pour le blé tendre et 77 % pour l'orge d'hiver. Les semis réalisés en zone hydromorphe ou tardivement ont souffert. Le risque de retournement existe et des re-semis localisés sont possibles sur des parcelles hétérogènes. Céré'Obs indique que 90 % des surfaces en blé tendre se situent au stade début tallage au 09 février, contre 91 % des orges d'hiver. En Lorraine, le développement des blés est plus précoce qu'en 2025 et celui de l'orge d'hiver plus tardif.
- Orge de printemps :** selon le rapport Céré'Obs au 09 février, un quart des orges de printemps ont été semées en Champagne et sont levées dont la moitié au stade début tallage, la situation étant plus précoce qu'en 2025. En Lorraine, les semis ont commencé mais ne sont pas aussi aboutis, tout comme l'année dernière.

Blé tendre :



Les cours du blé poursuivent leur évolution autour des 180 €/T. La production mondiale de blé historiquement élevée ne favorise pas la hausse des cours. L'Argentine a commencé à expédier du blé vers le Maroc tandis que la France se tourne en complément vers les pays de l'Union européenne pour réaliser ses exportations. Le blé français reste néanmoins compétitif, notamment en formulation en ce qui concerne les fabricants d'aliments. Le marché physique français est calme. Les semaines à venir pourraient être plus favorables si les acheteurs internationaux confirment leur intérêt pour l'origine française. FranceAgriMer indique que le Maroc est le premier client de la France sur les six premiers mois de la campagne, devant la Belgique. Enfin, il semble que l'Algérie revienne timidement sur l'origine France après plus d'un an d'absence.

À surveiller: Tensions en Mer Noire, compétitivité du blé argentin.

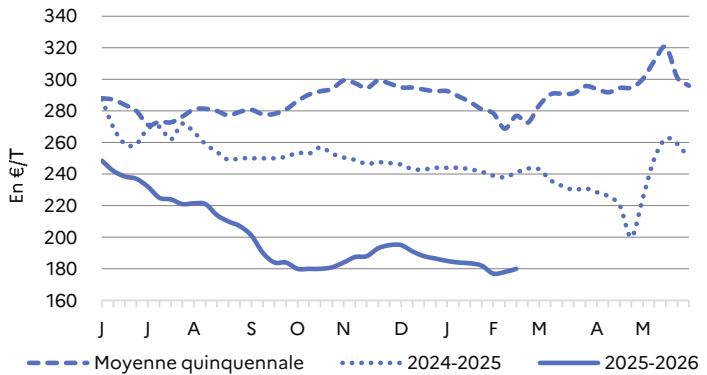




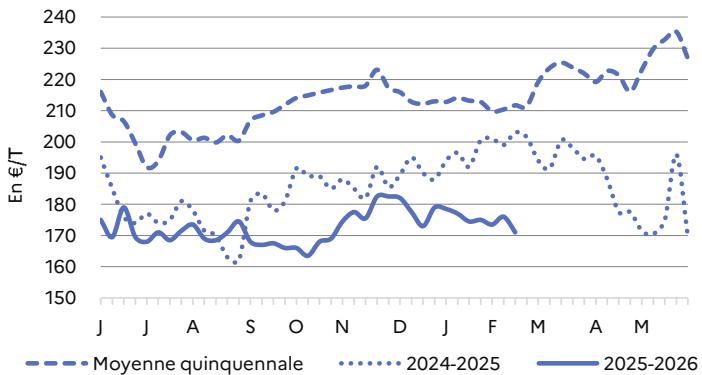
Orge de brasserie et fourragère :

Les prix des orges se sont érodés en janvier et février pour rejoindre les 180 €/T. L'orge de brasserie demeure légèrement plus chère que le blé tandis que la prime brassicole est de l'ordre de 6 €/T par rapport à l'orge fourragère sur le début d'année 2026. La demande en orge de brasserie pourrait être un peu plus présente dans les semaines à venir.

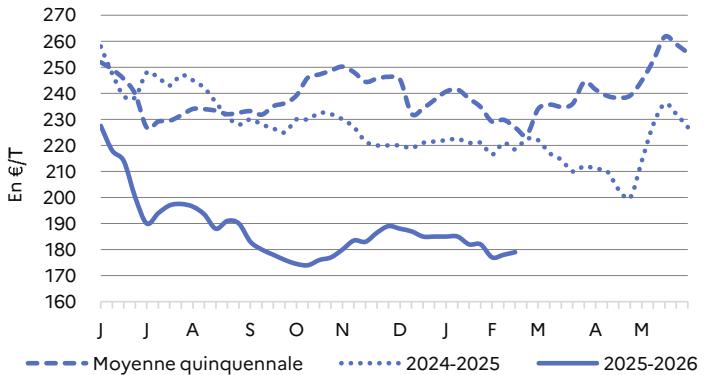
Cours de l'orge de brasserie - printemps - FOB Moselle
(Source : Marché de Paris)



Cours de l'orge fourragère - FOB Moselle
(Source : Marché de Paris)



Cours de l'orge de brasserie - hiver - FOB Moselle
(Source : Marché de Paris)



Moyenne quinquennale correspondant aux campagnes : 2020/2021 - 2021/2022 - 2022/2023 - 2023/2024 – 2024/2025

FOB : prix couvrant les frais de transport jusqu'au lieu d'embarquement (bateau ou péniche) et sur le bateau (manutention, arrimage...) mais pas le coût du transport maritime, les formalités douanières et les assurances

Grandes cultures - Oléoprotéagineux

Contexte cultural régional :

- Colza :** Quelques retournements de parcelle de colza sont possibles sur les secteurs où les levées ont été difficiles et où une forte présence de larves d'altises a été constatée en Champagne. En Lorraine, les cultures de colza sont parfois pénalisées par l'excès d'eau dans les parcelles hydromorphes et par un démarrage rendu difficile en raison d'épisodes de pluviométrie importante survenus quelques jours après les semis. Une forte pression en ravageurs (larves de grosses altises) est constatée avec une intensité variable selon les départements et secteurs de départements. Des retournements ne sont pas à exclure.

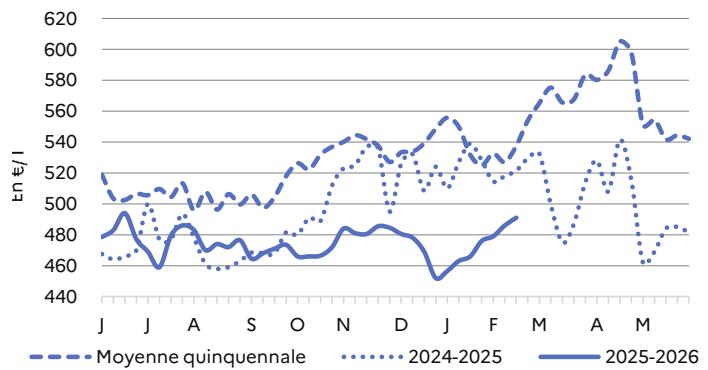
Colza :



À compter de janvier, les prix du colza sont repartis à la hausse pour atteindre 491 €/T en ce début février, + 39 €/T par rapport à fin 2025. Ils ont été portés par le retour de la demande européenne dans un marché aux faibles disponibilités ainsi que par les cours du canola canadien. L'entente commerciale toute récente entre la Chine et le Canada concernant le canola (baisse de droits de douanes chinois à 15 % d'ici mars) soutient les cours du canola et donc du colza. Sur le marché physique hexagonal, la situation est plus calme. Les frappes russes sur les infrastructures ukrainiennes interrogent par ailleurs la continuité des exportations et de la trituration des oléagineux en Mer Noire.

À surveiller : Réalisations de l'accord entre la Chine et le Canada, situation des cultures de colza sur le continent.

Cours du colza - FOB Moselle
(Source : Marché de Paris)

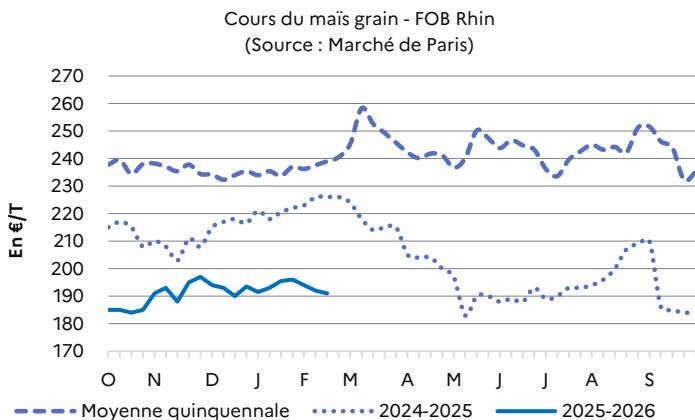


Grandes cultures - Maïs

Maïs : 

Après une embellie en janvier, le prix du maïs repart à la baisse en février pour rejoindre le 190 €/T, dans le sillage du blé. Initialement, les perturbations logistiques ukrainiennes accentuées par les attaques russes ont soutenu les cours, l'origine française constituant la seule alternative pour les importateurs européens. Par la suite, la baisse de demande communautaire et l'offre ukrainienne plus présente ont induit une baisse des cours.

À surveiller : Tensions en Mer Noire et logistique, conditions climatiques au Brésil et en Argentine.



Moyenne quinquennale correspondant aux campagnes : 2019/2020 - 2020/2021 - 2021/2022 - 2022/2023 - 2023/2024

FOB : prix couvrant les frais de transport jusqu'au lieu d'embarquement (bateau ou péniche) et sur le bateau (manutention, arrimage...) mais pas le coût du transport maritime, les formalités douanières et les assurances

Fruits et Légumes

Pomme de terre :

Janvier a été caractérisé par une demande atone et des volumes écoulés principalement grâce aux promotions, notamment en grande et moyenne surface (GMS). Les cours ont globalement résisté, avec une légère hausse en fin de mois, à l'exception de certains segments (comme le filet 10 kg en chair normale, impacté par les promos). La variété Charlotte arrive en fin de campagne. Février débute avec quelques offres commerciales qui impactent les cours à la baisse de certains conditionnements suivi d'une semaine globalement stable en termes de commercialisation. Les prix se maintiennent en chair ferme avec une petite hausse en chairs normales.

Pour en savoir plus : [Consultez la conjoncture Pomme de terre](#)

Pomme :

Une stabilité globale des cours en janvier malgré des variations ponctuelles liées aux opérations commerciales et à la reprise post-fêtes. Les volumes ont été satisfaisants, avec des dynamiques différentes selon les variétés et les semaines. Février se situe dans une continuité tarifaire au stade expédition en conventionnel et en tendance haussière pour le bio (bicolore caisse Alsace). La seconde semaine est marquée par des sorties en baisse de 20 %.

Pour en savoir plus : [Consultez la conjoncture Pomme](#)

Oignon :

Le marché de janvier s'inscrit dans une dynamique de stabilité, marquée par des volumes corrects en début de mois et une légère atonie en fin de période. Les cours restent globalement stables, avec des ajustements ponctuels sur certains calibres. À la veille des vacances scolaires la demande est restée timide avec des cours stables hormis une petite hausse du filet de 10 kg.

Pour en savoir plus : [Consultez la conjoncture Oignons](#)

Plus d'informations sur les Fruits et Légumes :

- [Cotations du Réseau des Nouvelles des Marchés](#) ;
- [Conjoncture Nationale fruits et légumes](#)
- [Point consommation national](#)
- [Chiffres clés de la filière fruits et légumes FranceAgriMer](#)

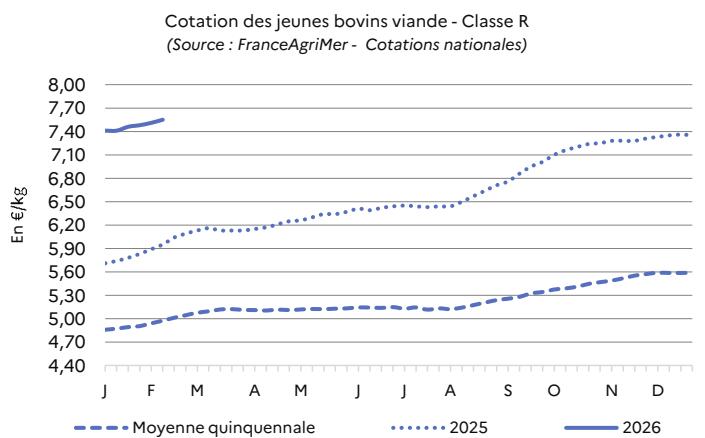
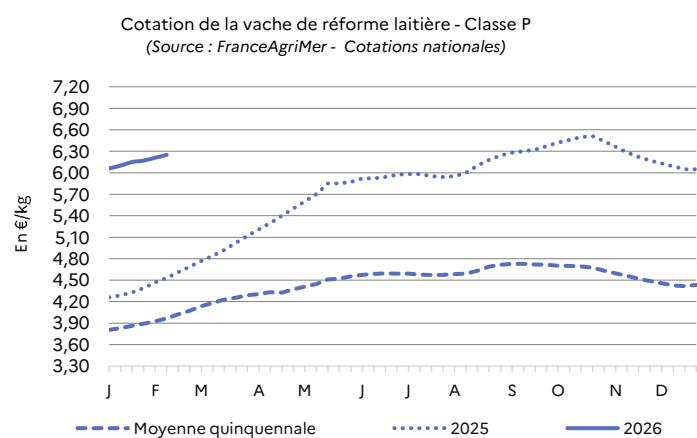
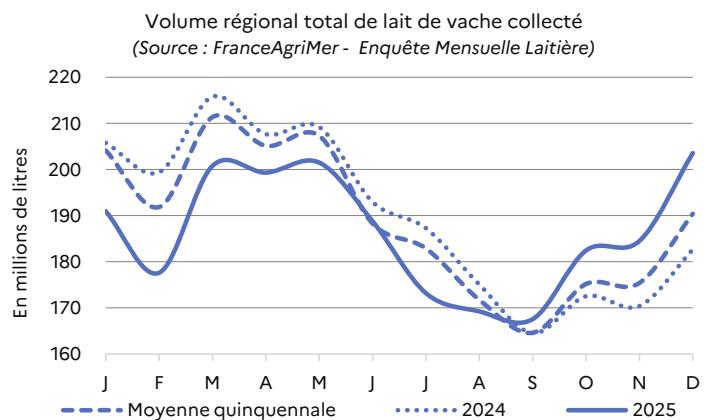
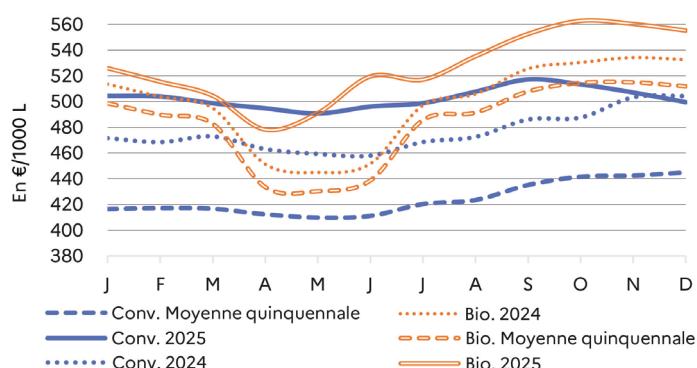
Lait et Viandes

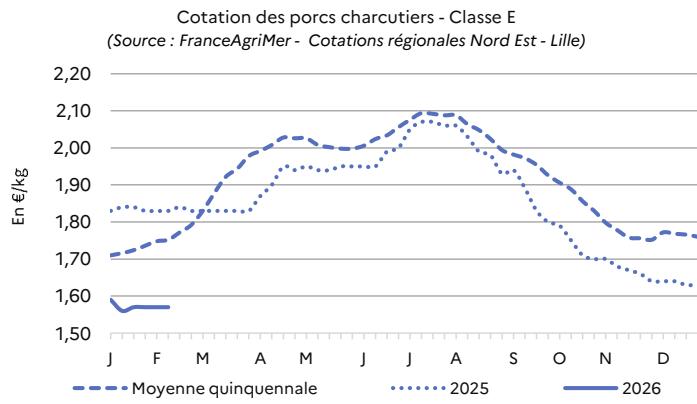
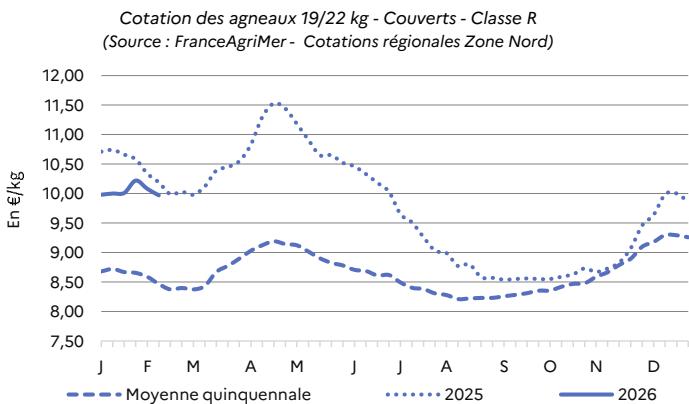
Lait de vache : la collecte régionale de janvier à août a été inférieure à la collecte moyenne quinquennale et à celle de l'année 2024, puis la tendance s'est nettement inversée de septembre à décembre. En particulier en décembre, la collecte régionale est en hausse de près de 7 % par rapport à la moyenne et de plus de 11 % par rapport à l'année 2024, marquée la FCO. Il en résulte globalement une collecte régionale annuelle en baisse d'un peu plus de 1 % par rapport à la moyenne et de près de 2 % par rapport à l'année 2024. La courbe de la collecte régionale est tout à fait atypique. Face à la hausse de la collecte française en 2025 et de la production régionale à compter de septembre 2025, le prix du lait conventionnel a connu une phase de baisse d'octobre à décembre, de l'ordre de 17 €/1000 L en Grand Est. Le prix du lait biologique a suivi quant à lui une tendance saisonnière et demeure supérieur au prix du lait conventionnel. Ces dynamiques s'inscrivent aussi dans un contexte de collectes européennes en progression et de débouchés limités. La qualité et les volumes de fourrages récoltés en 2025 devraient soutenir la production laitière sur la première partie de l'année. Dans ce contexte, la collecte régionale pourrait progresser au cours des prochains mois, d'autant que les cinq premiers mois de l'année 2025 furent marqués par un net recul de la collecte en Grand Est. Le prix du lait qui pourrait poursuivre son recul en 2026 aura sans doute un impact sur les volumes collectés.

Bovins : Après la baisse saisonnière de l'automne dernier, liée aux réformes laitières automnales, les cours des vaches laitières sont repartis à la hausse depuis le début de l'année (+ 19 centimes), tirés par le recul de l'offre. A ce stade, ils sont en hausse de plus de 57 % par rapport à la moyenne quinquennale et de près de 38 % par rapport à l'année 2025. Les cours des jeunes bovins progressent également pour gagner 14 centimes depuis le début d'année, notamment en raison de plus faibles effectifs à abattre face à une demande dynamique. Ils se situent à un très haut niveau.

Ovins : après une année 2025 favorable, les cours de l'agneau débutent l'année 2026 à un niveau inférieur à 2025 (- 7 %) mais toujours supérieur à la moyenne quinquennale (+ 15 %). Ils sont maintenus à un bon niveau en raison d'une offre faible quand ils amorcent en temps normal une baisse saisonnière.

Porcins : après une phase de hausse dès avril 2025, les cours du porc ont connu un retournement en août. La baisse engagée dès lors ne s'est pas enrayer. Les cours du porc s'érodent encore en ce début d'année, à moins de 1,60 €/kg. Le cours est inférieur de 9 % par rapport à la moyenne quinquennale en janvier, et de 14 % par rapport à l'année 2024. La tendance baissière des prix est observée dans l'ensemble de l'Union européenne, dans un contexte d'offre bien présente, de demande peu dynamique et de perturbations liées à la peste porcine africaine (PPA) en Espagne. En effet, la survenue fin novembre dernier de cas de PPA en Espagne parmi la faune sauvage lui a fermé une partie de ses débouchés en Asie. Les volumes espagnols ne trouvant pas preneurs dans les pays tiers pèsent à la baisse sur les prix.





Moyenne quinquennale correspondant aux années civiles : 2021 - 2022 - 2023 – 2024 - 2025

Situation sanitaire

Fièvre catarrhale ovine (FCO) : Entre le 1^{er} juin 2025 et le 12 février 2026, **93** foyers de **FCO sérotype 3** (présent depuis 2024) ont été déclarés en Grand Est, 7 de plus que lors du bilan au 11 décembre dernier. Sur la même période, **89** foyers de **FCO sérotype 8** (présent depuis 2015) sont déclarés en Grand Est, 10 de plus que lors du bilan au 11 décembre (Source : Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire). Par rapport à 2024, la région demeure toujours relativement épargnée par la FCO. La dynamique de déclaration de foyers a ralenti. Les sérotypes 3, 4 et 8 étant considérés comme enzootiques sur le territoire métropolitain (Corse incluse), la déclaration des foyers ne conduit pas à des mesures de gestion spécifique et les animaux issus des foyers peuvent circuler librement sur le territoire national. Les échanges avec les pays européens ou l'export vers des pays tiers sont en revanche soumis à des conditions sanitaires spécifiques.

Plus d'informations : [FCO - Situation en France, mesures de gestion et stratégie vaccinale](#).

Dermatose nodulaire contagieuse des bovins (DNC) : Au 12 février, 117 foyers ont été détectés en France (Source : Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire). La région Grand Est ne connaît aucun foyer à ce jour. Néanmoins, une quatrième zone réglementée (ZR4) couvrant une partie des départements du Jura, du Doubs, de Côte-d'Or, de la Haute-Saône et de la Saône-et-Loire fut mise en place le 11 octobre, suite à la confirmation d'un foyer dans la commune d'Écleux (Jura). Cette zone réglementée est devenue une zone vaccinale le 18 janvier. En effet, les zones réglementées basculent en zones vaccinales si au moins 75 % du cheptel bovin y est vacciné depuis plus de 28 jours dans 95 % des élevages et si le dernier foyer a été dépeuplé depuis au moins 45 jours. Les modalités de mouvements des bovins issus de zone vaccinale vers la zone indemne en France ou en dehors de France pour l'export sont strictement encadrées. Par ailleurs, le fonds de soutien économique aux éleveurs touchés par la DNC a vu son enveloppe doublée en janvier pour atteindre 22 millions d'euros.

Plus d'informations : [DNC – Point de situation](#).

Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) : Face à l'évolution des cas d'IAHP au sein de la faune sauvage et des exploitations d'élevage, la France est placée en risque élevé depuis le 22 octobre dernier. Au 11 février, 118 foyers ont été recensés dans les élevages commerciaux, notamment en Haute-Marne et dans la Marne. En outre, 24 foyers ont été recensés dans les basses-cours et oiseaux captifs non commerciaux, notamment dans l'Aube et le Bas-Rhin (Source : Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire). Au-delà des mesures de biosécurité à appliquer de manière permanente, des mesures spécifiques sont appliquées lorsque le niveau de risque est élevé. Des mesures de police sanitaire sont également déployées afin de limiter la propagation du virus lorsqu'un foyer est détecté.

Plus d'informations : [Influenza aviaire - Situation en France](#)

www.agreste.agriculture.gouv.fr

www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr